

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Jessica Racine

<https://www.cadre21.org/membres/4a33148b0d4e04f4f193a6f2>

Date d'obtention : 2023-11-28 16:24:36

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Lorsqu'un signalement est fait à l'intervenant de l'école, celui-ci a deux choix. Soit il réfère la personne au service de police (si c'est le parent de la victime ou tout autre personne ne fréquentant pas l'école), soit il applique le protocole sexto (si le signalement est fait par la victime elle-même ou par un pairs de l'école). Dans le protocole texto, il faut d'abord rassurer la personne qui fait le signalement et la jeune victime. L'intervenant applique ensuite la grille d'évaluation du protocole Sexto avec chaque personne impliquée dans la situation individuellement (en commençant par la personne qui a fait le signalement). Cette étape permet de vérifier l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue de la situation de sextage. Après cette étape, l'intervenant peut évaluer s'il s'agit d'un acte malveillant ou impulsif. S'il s'agit d'un acte malveillant, ne pas remplir la grille d'évaluation avec l'instigateur, confisquer son cellulaire pour préserver l'intégrité de la victime et contacter le service de police qui poursuivra les interventions. Nous planifierons également à quel moment et de quelle manière contacter les parents ainsi que les autres personnes concernées par la situation. S'il s'agit d'un acte impulsif, il faut rencontrer l'auteur du signalement, la victime et les autres personnes impliquées le plus rapidement possible. Remplir la grille d'évaluation de l'incident dans chaque rencontre. Il faut ensuite vérifier si des règles de l'établissement ont été enfreinte et appliquer les conséquences s'il y a lieu. Examiner les dispositions du code criminel (inclus dans la trousse). Si de la pornographie juvénile (usage, possession, diffusion) semble être sur le/les appareils électroniques, confisquer temporairement le ou les appareils. S'assurer que la personne qui le possède le/les ferme et mettre le ou les appareils électroniques fermés dans des sacs ou enveloppes scellés, devant eux. Une fois toutes ces étapes complétées, communiquer avec le policier école ou le policier chargé d'intervenir par son service de police. Le plus rapidement possible, communiquer avec les parents de tous les jeunes impliqués (instigateur, victime, autres jeunes impliqués). Lors de cet appel, aviser les parents des événements, du protocole d'intervention ainsi que des étapes à venir, advenant le cas. Finalement, s'assurer qu'un signalement a été fait à la DPJ.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Il est important de suivre le protocole inscrit dans la trousse SEXTO. Selon la collaboration ou non des différents acteurs dans la situation, les interventions seront différentes. Il ne faut jamais banaliser un signalement de ce genre et il faut intervenir avec bienveillance et respect (des personnes et de la trousse). Si nous avons remis les résultats de nos interventions, même si un policier nous demande de faire d'autres interventions à propos de cette même situation, il faut lui nommer que nous ne sommes pas mandataire du service de police.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape la plus délicate pour moi personnellement serait probablement d'aviser les parents des différents acteurs dans la situation. Comme c'est une situation délicate, ce pourra être quelque chose de difficile à recevoir pour eux. Je sais toutefois que mon expérience en intervention me permettra de le faire dans la patience, l'accueil de leurs réaction, la bienveillance et le respect.

Pour ce qui est de rencontrer les différents acteurs dans la situation et de respecter les étapes de la trousse (ainsi que les questions qu'elle comprend), je sais que ce sera quelque chose que je serai à l'aise de faire.